

4258

## CILSS

Comité Permanent Inter-Etats de  
Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

## CEBV

Communauté Economique  
Du Bétail et de la Viande

## CINERGIE

Cellule Internationale d'Etudes et de Recherches  
pour la Gestion de l'information sur les Echanges

*PROMOTION DES ECHANGES DES PRODUITS DE L'ELEVAGE*

**REUNION DES MINISTRES DU COULOIR CENTRAL**

- Abidjan, 26 Août 1994 -

## **SYNTHESE DU RAPPORT FINAL DE LA REUNION DES EXPERTS**

Juillet 1994

## SOMMAIRE

<b>I. CONTEXTE GENERAL</b>	<b>2</b>
<b>I.1. Environnement socio-économique</b>	<b>2</b>
<b>I.2. Dévaluation du Franc Cfa et son impact</b>	<b>3</b>
<b>II. BILAN DES ACTIVITES</b>	<b>5</b>
<b>II.1. Cadres nationaux de concertation</b>	<b>5</b>
<b>II.2. Organisation des professionnels</b>	<b>5</b>
<b>II.3. Simplification des procédures et réduction des taxes</b>	<b>5</b>
<b>II.4. Transport et Infrastructures</b>	<b>6</b>
<b>II.5. Systèmes d'information</b>	<b>6</b>
<b>II.6. Financement</b>	<b>7</b>
<b>II.7. Coordination des politiques régionales</b>	<b>7</b>
<b>III. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS D'ACTIONS</b>	<b>8</b>
<b>III.1. Recommandations</b>	<b>8</b>
<b>III.2. Propositions d'actions</b>	<b>11</b>

## I. CONTEXTE GENERAL

Le couloir central dans son acceptation pour les échanges commerciaux du bétail et de la viande concerne actuellement trois pays : deux pays sahéliens (Burkina et Mali) et un pays côtier (Côte d'Ivoire). Cependant le sous espace "Centre" organisé autour d'un pôle de dynamisme régional situé sur le littoral devra être élargi à d'autres pays de la sous région pour pouvoir mettre en place une politique cohérente et opérationnelle au plan commercial et économique.

L'ensemble ainsi défini évolue dans un contexte général caractérisé par un environnement économique en crise et des changements de comportements socio-économiques, conséquence de la dévaluation du Franc CFA. L'impact de ces deux facteurs est l'élément qui déterminera le comportement et l'engagement des autorités politiques pour relancer la dynamique d'intégration régionale bâtie sur la promotion des échanges commerciaux des produits alimentaires centrés sur les produits de l'élevage pour lesquels le bétail sur pied est aujourd'hui la pièce maîtresse.

### I.1. Environnement socio-économique

Il demeure la base sans laquelle aucune impulsion nouvelle ne peut être faite favorablement. En effet, sans reprise de la croissance économique et hausse des revenus, il est fort probable que les politiques et stratégies des uns et des autres sur l'offre n'auront que des effets limités.

Les pays du couloir central sont confrontés comme l'ensemble de la région ouest africaine à une crise économique sans précédent. Les conséquences sociales de cette situation entraînent notamment une diminution du pouvoir d'achat des couches les plus favorisées jusqu'alors, à savoir les fonctionnaires et les consommateurs urbains, la paupérisation des campagnes, l'exode massif vers les villes, l'instabilité politique, l'insécurité, le chômage et/ou le sous emploi.

Face à une telle crise, les Etats ont été amenés à mettre en oeuvre avec l'aide des Institutions financières internationales ( FMI, Banque Mondiale ) des plans d'ajustement structurel pour remettre leurs économies en difficultés sur les rails de la croissance sans laquelle aucun développement durable n'est possible. Ainsi les Programmes d'Ajustement Structurel Agricole ( PASA ) ont entraîné la libéralisation des activités agricoles ( désengagement des Etats, privatisation progressive de toute la chaîne de commercialisation des produits, participation effective des populations concernées aux prises de décisions à tous les niveaux, décentralisation des mesures et structures administratives, etc.).

Le secteur Elevage avec le commerce du bétail et de la viande a subi de plein fouet cette crise et a connu de ce fait une véritable récession face à la baisse générale des revenus des consommateurs avec l'envahissement des marchés côtiers par les viandes européennes fortement subventionnées et défiant toute concurrence. Il s'en est suivi un marasme économique du secteur avec l'appauvrissement des éleveurs sahéliens dont le bétail demeure la principale source de revenus.

Devant un tel enjeu, les pays de la zone franc ont été dans l'obligation de recourir à la technique monétaire de la dévaluation pour relancer les exportations, réduire les importations en accroissant les productions locales afin d'atténuer le déséquilibre des balances commerciales et des paiements.

## **II.2. Dévaluation du Franc CFA et son impact :**

La dévaluation monétaire du Franc CFA effectuée le 12 Janvier 1994 a entraîné des effets et des conséquences non négligeables sur le secteur de l'élevage. La réduction brutale des viandes extra-africaines sur les marchés côtiers ainsi que l'augmentation importante des prix des produits animaux importés est en train de provoquer des modifications considérables du contexte économique et des modalités d'approvisionnement des populations en produits animaux. Ces modifications risquent de se poursuivre et de s'amplifier au bénéfice des productions locales, nationales et régionales.

Les échanges ont subi des modifications caractérisées par des flux de bétail importants du Sahel vers la Côte, entraînant par là un appel à l'augmentation de la production régionale, de la productivité encore faible. Six mois après la dévaluation, il semble important de faire le point sur cette mesure concernant le secteur de l'élevage dans la région de façon à inviter Gouvernements et opérateurs économiques de la sous région par des mesures adéquates, à maximiser les effets positifs et minimiser les conséquences négatives de la nouvelle situation. Le secteur de l'élevage dispose d'un potentiel régional inéluctable et doit pouvoir profiter de cette dévaluation au mieux pour exploiter ses ressources. Il est vrai qu'il est difficile aujourd'hui de pouvoir prévoir comment va évoluer la situation actuelle et quelles seront dans les années à venir les conséquences de la dévaluation sur la filière élevage dans la région.

La réussite de la dévaluation dépend en grande partie de l'évolution de la situation sur l'année 1994. Des exportations trop importantes risqueraient un destockage qui auraient des conséquences néfastes pour les années à venir. Par contre, une stabilisation de la situation permettrait peut être une adaptation des acteurs de la filière au niveau contexte. Il est bien évident que la dévaluation dépend surtout des efforts à faire à tous les niveaux de la filière, que ce soit au niveau des

opérateurs économiques ou de l'administration pour améliorer et rendre la filière régionale et nationale compétitive sur le marché côtier ouest africain au niveau de la production et des échanges .

Cependant, deux questions demeurent : (i) le privé appelé à être l'élément moteur sera t- il à la hauteur du rôle qui est attendu de lui et quel doit être son rôle dans ce nouveau contexte ? (ii) Quel doit être le rôle de l'Etat pour soutenir et aider plus efficacement le privé, c'est à dire les opérateurs économiques ?

Certes, des étapes importantes ont été franchies, mais beaucoup d'obstacles subsistent. La détermination des Etats et le soutien de partenaires au développement doivent permettre de franchir une étape significative dans l'intégration économique et monétaire régionale pour un développement durable grâce à la relance et au renforcement des acquis en matière d'échanges commerciaux du bétail et de la viande et des produits agro-alimentaires dans le couloir central de l'Afrique de l'Ouest.

Le Séminaire Régional de Nouakchott, en Mars 1992, sur les circuits de commercialisation du bétail, de la viande et des produits de l'élevage dans les pays du Sahel et de la Côte, a identifié un certain nombre de problèmes qui constituent des entraves à la commercialisation du bétail et de la viande. Il a en outre préconisé des mesures pour lever les différents obstacles.

Il convient à ce stade de dresser un bilan exhaustif des réalisations, de manière à permettre à la prochaine réunion des Ministres du couloir central d'impulser une dynamique nouvelle à la fluidité des échanges en matière de bétail et de viande.

## **II. BILAN DES ACTIVITES**

### ***II.1. Cadres nationaux de concertation***

Les cadres de concertation sont opérationnels dans les trois pays du couloir central même si leur reconnaissance juridique n'est effective qu'au Mali, à travers un arrêté interministériel. Au niveau du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, le projet de formalisation est en cours.

*Les problèmes relatifs aux cadres de concertation nécessitent des mesures à prendre en vue de les dynamiser et d'en améliorer le fonctionnement et d'arriver à une meilleure harmonisation, en tenant compte des spécificités propres à chaque Etat.*

### ***II.2. Organisation des professionnels***

Des associations, coopératives et syndicats ont vu le jour dans les différents pays du couloir central. Cependant, on constate des difficultés dans l'organisation des opérateurs du secteur traditionnel et dans la codification des professions.

*Il faut rappeler que l'organisation des professionnels émane de la double responsabilité de l'Etat et des opérateurs économiques eux-mêmes.*

### ***II.3. Simplification des Procédures et réduction des taxes***

Des efforts louables ont été faits dans les trois pays du couloir central en matière d'allégements fiscaux voire suppression pure et simple des droits et taxes à l'exportation et à l'importation du bétail sahélien. Les progrès en matière de procédures du commerce restent cependant insuffisants quant à leur impact s'ils ne sont pas suivis de progrès au niveau des autres contraintes administratives en particulier en matière douanière, de transport et de transit en vue d'obtenir un allégement global de l'ensemble des formalités administratives. En outre, la libéralisation devrait porter sur d'autres produits animaux et produits agricoles à vocation d'alimentation animale sur la base d'avantages comparatifs des Etats du couloir central.

*Les lois, réglementations et décisions ne font pas toujours l'objet d'une application réelle sur le terrain. Ceci tient à l'insuffisance de l'information en direction des opérateurs économiques et aussi des agents de l'administration qui ne font pas toujours l'objet de contrôle et sanctions.*

## ***II.4. Transport et Infrastructures***

Les résultats obtenus ont trait aux services rendus par les sociétés de convoyage qui ont permis de réduire les entraves administratives sur les itinéraires de transports, et de réduire les délais d'acheminement. Toutefois, il convient d'insister sur l'aspect controversé des sociétés de convoyage, malgré leur intérêt immédiat.

Les problèmes techniques spécifiques au transport du bétail ne sont toujours pas résolus. Il s'agit principalement :

- de l'adaptation des camions et wagons en bœtaillères en vue de permettre le chargement du maximum de têtes
- de la capacité de reconversion rapide des aménagements ou du moyen de transport pour permettre le chargement d'une autre marchandise au retour
- des contraintes d'entretien de la marchandise (alimentation et eau) qui deviennent proportionnellement plus importantes avec l'allongement de la durée du trajet à la différence des marchandises non vivantes
- du coût des aménagements complémentaires requis et de la rentabilité de cet investissement pour le transporteur ou l'opérateur.

*Par ailleurs, le caractère hautement périssable de la "marchandise", le niveau des pertes enregistrées durant le transport puis sur la qualité du bétail à la vente plaident pour la promotion et la généralisation d'un système d'assurances.*

## ***II.5. Systèmes d'information***

Les systèmes d'information doivent viser un double objectif :

- fournir aux Etats un instrument pour la planification de l'offre et de la demande
- fournir aux opérateurs une information adéquate sur la prise de décisions .

On note des résultats positifs enregistrés au niveau national en matière de collecte et de diffusion des informations sur les marchés. Cependant, un certain nombre d'insuffisances persiste, notamment :

- l'harmonisation des systèmes d'information entre les trois pays
- les difficultés liées aux charges financières induites
- les coûts élevés d'une diffusion de l'information par les médias
- l'engagement insuffisant des opérateurs économiques dans la gestion des systèmes d'information

*Il convient cependant de bien distinguer :*

- l'information commerciale ci dessus mentionnée à destination des opérateurs ;*
- l'information économique et statistique à destination des décideurs.*

## ***II.6. Financement***

Quelques opérations de transfert des recettes d'exportation ont été enregistrées. On constate cependant que les expériences de financement des exportations sont jugées négativement par les banques qui classent la filière parmi les secteurs à haut risque.

*D'une façon générale le climat de méfiance réciproque entre les banques et les marchands de bétail, en particulier les exportateurs et acheteurs traditionnels bloque les perspectives de développement d'intervention bancaire et partant d'intensification des échanges.*

## ***II.7. Coordination des politiques régionales***

De nombreuses initiatives ou programmes ont été lancées au cours des dernières années en vue de faire progresser l'intégration économique sous régionale. *Cependant, le manque d'engagement des responsables politiques à un niveau assez élevé freine la mise en place d'une véritable politique d'intégration régionale.*

Il faudrait par conséquent :

- faire le point de l'ensemble des initiatives en cours dans chaque pays et d'engager une démarche de concertation en vue d'une meilleure coordination des efforts
- élargir le couloir central au Ghana et au Togo en vue de répondre à la réalité des dynamiques d'échanges du bétail

- intégrer, à la vision couloir central axée essentiellement sur le bétail, à la fois la dynamique des réseaux marchands traditionnels dont les activités sont généralement diversifiées et la problématique du frêt retour qui représente l'une des solutions les plus importantes aux contraintes de réduction des coûts de transport.

**Ces différentes constatations débouchent tout logiquement sur les recommandations et propositions d'actions faites au cours de la réunion des experts des cadres nationaux de concertation et qui s'effectuent à plusieurs niveaux et concernent des intervenants très divers.**

### **III. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS D'ACTIONS**

#### **III.1. RECOMMANDATIONS**

##### ***III. 1.1. AU NIVEAU NATIONAL***

###### **Au plan administratif :**

- Créer un cadre réglementaire, ainsi qu'un environnement propice au développement du secteur privé et à l'organisation des professionnels de la filière.
- Mettre en oeuvre des mesures incitatives (financières, services d'appui,...) pour faciliter l'organisation des professionnels et le développement du secteur privé.
- Identifier les organisations existantes et définir les types d'associations juridiquement légales (coopérative, groupement, syndicat, GIE .....)
- Poursuivre les expériences de décentralisation des guichets uniques.

###### **Au plan du secteur privé :**

- Mettre en place ou renforcer les organisations professionnelles diverses (producteurs, commerçants, bouchers....) sur la base d'intérêts professionnels communs.
- Créer des structures professionnelles capables de représenter chaque profession et ses intérêts.

- Adapter les moyens de transport (camions, wagon) pour le bétail, sur la base d'une spécialisation de certaines sociétés.
- Initier des rencontres de concertation entre professionnels du secteur Elevage et le milieu bancaire par secteur concerné (producteur, boucher, commerçant...) dans l'objectif de mettre en adéquation le développement moderne du secteur avec les contraintes bancaires.
- Engager une réflexion nationale sur la nécessité de la domiciliation bancaire

#### **Au plan commun administratif et privé :**

- Laisser à chaque Etat le soin de créer et d'organiser son cadre de concertation.
- Favoriser le dialogue entre l'administration et les opérateurs privés par l'intermédiaire des cadres de concertation.
- Dynamiser le fonctionnement des cadres de concertation dans chaque Etat en faisant de ces cadres un lieu privilégié d'information nationale sur le secteur (situation nationale du transport, des taxes douanières, du commerce intérieur et extérieur, des différentes procédures de commercialisation.....)
- Réhabiliter les abattoirs frigorifiques des pays sahéliens et consolider les capacités de stockage des chambres froides.

#### ***III.1.2. AU NIVEAU REGIONAL***

##### **Au plan administratif :**

- Libéraliser les échanges en supprimant les entraves diverses. Cette libéralisation devrait porter sur tous les produits animaux (bétail, oeufs, poussins,...) ainsi que sur certains produits agricoles destinés à l'alimentation animale (son cubé, aliment volaille, tourteaux divers, fourrage...) afin de valoriser au mieux les avantages comparatifs de la région.
- Renforcer la coopération douanière Inter-Etats en instaurant des bureaux frontaliers jumelés.
- Mettre en place un observatoire régional comprenant un volet statistique et un volet d'analyse économique des filières, par Etat et au plan régional.
- Elargir le couloir central au Ghana et au Togo en vue de répondre à la réalité des dynamiques d'échanges du bétail.

- Institutionnaliser la réunion des Ministres chargés de l'Elevage ou des Ressources Animales des pays du couloir central pour assurer le suivi et la coordination et l'harmonisation des actions portant sur les échanges de produits de l'Elevage.
- Coordonner les actions avec l'ensemble des autres initiatives en cours (Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre: CMAAOC, Sécurité Alimentaire Durable en Afrique de l'Ouest et du Centre: SADAOC , etc...).

#### **Au plan du secteur privé :**

- Multiplier les rencontres entre professionnels de chaque Etat pour échange d'expériences et renforcement de partenariat. (création de réseaux de solidarité)
- Initier la création d'une bourse de frêt et la mise en place de foires agro-pastorales.
- Envisager une dérogation au règles de répartition et de gestion du fret routier Inter-Etats pour faciliter les échanges et tirer profit des retours à vide.
- Développer un système transparent d'information commerciale (collecte, traitement et diffusion) sur les volumes et prix du bétail, des intrants alimentaires et vétérinaires dans le couloir central.
- Développer la contractualisation de marchés pour poursuivre la procédure de modernisation de la filière (vente au poids, information commerciale transparente....) en se basant sur les expériences acquises dans le domaine.
- Moderniser la filière par l'élaboration d'une stratégie permettant la participation des différents protagonistes ( commerçants traditionnels, associations diverses, syndicats,.....)

#### **Au plan commun administratif et privé :**

- Harmoniser la démarche des cadres dans le sens d'une formalisation juridique.
- Etablir des relations régulières entre les différents cadres de concertation du couloir central.
- Coordonner les activités des cadres de concertation par une structure régionale sous l'autorité des Ministres du Couloir Central élargi.

- Organiser une rencontre sous régionale sous l'égide de la BECEAO/UEOMOA avec la participation des différentes banques, associations professionnelles et services administratifs concernés.

## III. 2. PROPOSITIONS D'ACTIONS

*Pour que le plan d'action dans le couloir central puisse promouvoir les échanges de produits de l'élevage dans la sous région, il est nécessaire que les mesures politiques suivantes soient adoptées par chaque Etat et retranscrites dans chaque réglementation nationale :*

### *III.2.1. AU NIVEAU NATIONAL :*

- *Créer un cadre réglementaire, ainsi qu'un environnement propice au développement du secteur privé et à l'organisation des professionnels de la filière.*

- \* Codification des professions de l'élevage (éleveur, vétérinaire, commerçant, boucher...)
- \* Reconnaissance juridique des organisations professionnelles.

- *Mettre en oeuvre des mesures incitatives (financières, services d'appui,...) pour faciliter l'organisation des professionnels et le développement du secteur privé.*

- \* Allégement des frais financiers des différents opérateurs de la filière par une politique nationale incitative (taux d'intérêt bonifiés, domiciliation bancaire, transferts de fonds facilités....)

- \* Développement de la circulation de l'information (annuaire des opérateurs, mise en place d'une cellule statistique animale et d'analyse économique des filières au sein des services de l'élevage).

- \* Privatisation des services vétérinaires et des structures d'élevage à caractère productif

- *Poursuivre la mise en oeuvre des mesures incitatives pour fluidifier les échanges.*

- \* Simplification de la fiscalité par réduction des taxes de transit (Mali, Burkina ), exonération des taxes sur l'import/export sous-régional des aliments du bétail, décentralisation des guichets uniques et remise en activité du passeport du bétail, amélioration du transport.

- \* Lutte contre les taxes "sauvages" par un renforcement officiel du suivi, du contrôle et des sanctions à l'intérieur des services administratifs.

### **III. 2. 2. AU NIVEAU REGIONAL :**

#### **Au plan administratif :**

- *Libéraliser les échanges en supprimant les entraves diverses.*  
Cette libéralisation devrait porter sur tous les produits animaux ainsi que sur certains produits agricoles destinés à l'alimentation animale, afin de valoriser au mieux les avantages comparatifs de la région.
- *Renforcer la coopération douanière Inter-Etats en instaurant des bureaux frontaliers jumelés.*
- *Mettre en place un observatoire régional comprenant un volet statistique et un volet d'analyse économique des filières, par Etat et au plan régional.*
- *Elargir le couloir central au Ghana et au Togo en vue de répondre à la réalité des dynamiques d'échanges du bétail.*
- *Institutionnaliser la réunion des Ministres chargés de l'Elevage ou des Ressources Animales des pays du couloir central pour assurer le suivi, la coordination et l'harmonisation des actions portant sur les échanges de produits de l'Elevage.*

*Ces mesures vont dans la droite ligne de la poursuite des efforts engagés à la fin de l'année 1993, lors de la réunion d'Accra, pour établir, avant toute chose, une régulation des importations de produits animaux en provenance du Marché mondial.*

*Une harmonisation des politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale, par groupe de pays, a été préconisée et le Ministre camerounais de l'Elevage avait alors été chargé de la rédaction d'une proposition de négociation avec l'Union Européenne concernant la limitation des importations européennes de viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre.*

## A N N E X E

## **COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION DES EXPERTS**

1. Du **16 au 18 mai 1994**, s'est tenue dans la salle de conférence de la Caisse Générale de Péréquation la 3ème rencontre régionale des Experts des cadres de concertation des pays membres du couloir central pour la promotion des échanges des produits de l'élevage , en vue de la préparation de la réunion des Ministres chargés de l'Elevage prévue en juin 1994.

2. Etaient présentes ,les délégations :

- du BURKINA FASO
- de la République de COTE D'IVOIRE
- de la République du MALI.

Elles comprenaient de hauts responsables des services chargés de l'élevage et de la production animale, de la transformation et de la commercialisation des produits de l'élevage, du commerce, des transports, ainsi que les représentants des Chambres consulaires et le secteur privé.

3. Ont également participé aux travaux les organisations inter-gouvernementales et internationales suivantes:

- le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la sécheresse au Sahel (**CILSS**)
- la Communauté Economique du Bétail et de la viande (**CEBV**)
- la Cellule internationale d'Etudes et de Recherches pour la Gestion de l'Information sur les Echanges de la Banque africaine de développement (**CINERGIE**)
- la Coopération canadienne
- et l' Agence de Développement International des Etats-Unis (**US- AID**).

4. La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Monsieur **Jean-Paul SAWADOGO** , Ministre de l'Agriculture et des Ressources animales du BURKINA FASO, en présence de Madame **CISSE Mariam Kaidhama SIDIBE**, Secrétaire Exécutif du CILSS et de Messieurs **ALOUA Moussa** , Secrétaire exécutif de la CEBV et **Steve REID**, représentant l'US- AID .

Les travaux ont été présidés par Mr. BARRY Sita ( Burkina Faso ) avec comme rapporteur général Mr. Touré M. Pell ( Côte d'Ivoire ).

5. La rencontre a fait le point sur la situation du marché du bétail et de la viande dans la sous-région et sur l'exécution du plan d'action sur la promotion des échanges des produits de l'élevage dans les pays du couloir central.

Les Experts ont examiné les divers documents et rapports qui leur ont été soumis:

- les communications des cadres nationaux de concertation ,
- le rapport du Consultant CINERGIE,
- et le rapport de synthèse régionale.

Ils ont analysé les différents obstacles qui entravent encore les échanges du bétail dans la sous-région et les moyens à mettre en oeuvre pour surmonter ces obstacles, en vue de relever les défis d'un marché sous-régional du bétail et de la viande autosuffisant face aux viandes extra-africaines subventionnées.

6. Les travaux ont été répartis entre deux Commissions:

**Commission N° 1 :** Suppression des entraves liées à la promotion des échanges  
**Commission N° 2 :** Politiques d'intégration régionale.

La Commission N°1 a étudié les différentes entraves liées aux procédures du commerce et de Douanes , à la fiscalité, aux transports, au transit , au financement et aux infrastructures.

La Commission N°2 a analysé les questions liées à l'organisation des professionnels, aux systèmes d'information et aux politiques régionales.

La rencontre a également examiné les problèmes relatifs aux cadres de concertation, et convenu des mesures à prendre en vue de les dynamiser et d'en améliorer le fonctionnement et d'arriver à une meilleure harmonisation, en tenant compte des spécificités propres à chaque Etat.

7. A l'issue des travaux, les participants à la rencontre ont adopté le rapport de synthèse régionale comme document de travail enrichi par les communications des cadres nationaux et les débats au sein des commissions et de la plénière.

Ils ont pris acte du rapport du Consultant CINERGIE. Des réserves ont été exprimées sur une partie du document et feront l'objet d'observations écrites avant la rencontre des Ministres.

Le rapport de synthèse amendé sera soumis comme document de travail pour la Réunion des Ministres prévue pour le mois de **Juin 1994 à ABIDJAN.**

8. Les opérateurs économiques des trois pays ont convenu d'organiser une rencontre de concertation à Abidjan en vue de concrétiser certaines recommandations faites au forum de Ségou dans le cadre du partenariat et d'en rendre compte à la rencontre des Ministres.

9. Les principales **recommandations** portent sur :

- les mesures à prendre pour supprimer les entraves et faciliter les échanges,
- le renforcement du dialogue et de la concertation entre l'Administration et le secteur privé,
- le développement d'un véritable partenariat entre les professionnels des trois pays et une meilleure organisation de ces professionnels,
- l'élargissement de l'espace du couloir central au GHANA et au TOGO et de son champ d'application aux produits susceptibles d'être exportés par les pays importateurs de bétail et de viandes,
- la mise en place d'un observatoire et d'un système régional d'information ,
- les incitations à la modernisation de la filière bétail- viandes,
- la mise en place d'une bourse de frêt et la promotion de Foires inter-régionales ,
- la promotion de bureaux frontaliers jumelés et de sociétés privées transnationales dans le cadre du partenariat.
- Les mesures pour assurer la dynamisation des cadres de concertation.

10. La Délégation ivoirienne a fait une Déclaration pour réaffirmer son intérêt au renforcement des relations privilégiées avec le BURKINA FASO et le MALI dans le secteur du bétail et de la viande.

11. Les Délégations du BURKINA FASO et du MALI ont déclaré qu'elles prendront toutes les mesures nécessaires pour répondre aux besoins de la COTE d'IVOIRE en bétail et viande.

12. Une motion de remerciements a été adressée, d'une part aux autorités Burkinabé et d'autre part aux structures qui ont facilité la préparation et l'organisation de la présente rencontre par toutes les délégations.

**FAIT A OUAGADOUGOU LE 18 MAI 1994.**

**LA REUNION**